

Phase 3 – Passerelle au barrage de Poonamalie (EQ754-201120/A) ATT 009

Modification n° 003 à l'invitation à soumissionner

Questions et réponses

Q19 : Est-il acceptable, le cas échéant, de forer dans l'acier d'armature existant pour obtenir la bonne profondeur d'installation pour les nouveaux ancrages des piliers de la passerelle?

R19 : **Oui, cela est acceptable.**

Q20 : Est-il possible de se rendre sur place et de visiter le site? Ou avez-vous des photos montrant la zone et l'accès pour les grues?

R20 : **Non, le terrain est clôturé. Pour les photos de la route d'accès, voir la pièce jointe 010.**